

Image not found or type unknown



Vivre à Vintimille / travailler en France

Par **mikaprin**, le **18/02/2014 à 11:18**

Bonjour,rnrnNous avons comme projet, avec ma femme, d'acheter une maison à Vintimille, en Italie, comme résidence principale. rnrnJe travaille en France, à côté de Nice. Je souhaiterais savoir :rn1 - si l'impôt sur le revenu doit toujours être payé en France, rn2 - si ma femme bénéficiera toujours des aides françaises.rn3 - serions nous toujours affilié à la Sécurité sociale française ?rnDe plus, par quels moyens puis je me protéger pour mon achat immobilier en Italie.rnrnJe vous remercie par avance pour vos réponses.